

dans le développement d'un processus consultatif régional doivent être examinés;

- le processus consultatif devrait être ouvert, tenir compte des sensibilités des gouvernements et des organisations existantes, et privilégier l'approche du consensus;
- il faut élaborer de nouveaux arrangements favorisant des consultations périodiques de haut niveau dans la région Asie-Pacifique, promouvoir une plus forte croissance économique, aider les pays en développement et garantir l'expansion de l'ensemble du commerce dans la région.

Le Ministre a ajouté: "J'encourage la recherche de nouveaux liens dans la région. Cette recherche reflète le dynamisme du commerce international dans un monde de plus en plus interdépendant. Elle reflète aussi une meilleure prise de conscience de la remarquable vitalité économique de la région et son immense potentiel d'expansion encore plus rapide. J'accueille favorablement les propositions qui contribueraient à la mise en place d'un arrangement visant à renforcer la coopération commerciale et économique dans le Pacifique, et nous comptons bien participer au processus qui nous permettra d'atteindre cet objectif."

- 30 -

Pour plus amples renseignements, contacter:

Abbie Dann
Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
(613) 995-1874